

Adresse de la société populaire d'Angoulême, qui instruit la Convention sur l'extraction de salpêtre dans le district, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Angoulême, qui instruit la Convention sur l'extraction de salpêtre dans le district, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 432-433; https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29489_t1_0432_0000_18

Fichier pdf généré le 01/02/2023



nicipalité, ses lettres de prêtrise. Enfin, le fanatisme est abjuré, et le peuple de notre commune s'est montré au plus haut degré. La municipalité s'occupe en ce moment de l'inventaire et envoie des dépouilles de la ci-devant église, qui vont faire route pour la monnaie et les manufactures d'armes de la République. S. et F.»

DROUARD (maire).

12

Le citoyen Bretin, huissier, fait hommage du quart de la liquidation de son office, pour l'équipement de nos frères d'armes (1).

13

La société populaire d'Annonay annonce qu'elle a envoyé toutes ses cloches au district, et que deux de ses membres, montés, armés et équipés, sont partis pour se ranger sous les drapeaux de la légion montagnarde (2).

[Annonay, s.d.] (3).

« Montagne tutélaire de la liberté, soumission et obéissance à tes lois, au nom ardent de la sainte Egalité, haine implacable aux tyrans, tel est l'esprit qui anime la Société populaire d'Annonay, elle applaudit au décret qui accorde la liberté aux nègres, à celui relatif aux gens suspects. Le fanatisme a cédé ses temples à la raison, et l'esprit public fait tous les jours des progrès rapides dans nos environs, que la superstition a trop longtemps tenu sous sa verge; nous venons d'envoyer au district toutes nos cloches, 77 marcs 3 onces d'argenterie des églises, 121 chemises, et deux de nos membres, montés, armés et équipés sont partis depuis un mois pour se ranger sous les drapeaux de la légion montagnarde. Nous te remercions de ton courage, et de ton énergie, et nous t'invitons à rester à ton poste jusqu'à ce que la terre soit entièrement purgée des tyrans de toute espèce. S. et F.»

Dusol (présid.), Chapuis.

14

La société populaire d'Aubeterre annonce à la Convention nationale qu'elle a armé et équipé un cavalier (4).

[Aubeterre, s. d.] (5).

« Pères de la patrie,

Les républicains de la Société d'Aubeterre, jaloux de donner une nouvelle preuve de leur

(1) P.V., XXXV, 141. Bⁱⁿ, 30 germ. (2^e suppl^t). (2) P.V., XXXV, 141. Bⁱⁿ, 23 germ. et 30 germ. (2) G 2007.

(3) C 297, pl. 1025, p. 30; Débats, n° 572, p. 407. (4) P.V., XXXV, 142. B^{tn}, 23 germ. et 30 germ. (2° suppl¹); Débats, n° 572, p. 407. (5) C 300, pl. 1057, p. 16.

zèle infatigable et de leur dévouement pour la chose publique, offrent à la nation un cavalier armé et équipé. Toujours occupés de la gloire et du succès de nos armées, ils ont fait les plus grands efforts, des sacrifices au-dessus de leurs forces, ils ont gardé le silence, bien convaincus que de vrais républicains trouvent leur récompense dans les services qu'ils rendent à la patrie et ne parlent de leurs actions qu'après la victoire. Toute notre jeunesse et un grand nombre de pères de famille combattent aux frontières et dans la Vendée. Le fanatisme est expiré sous la massue de la liberté. Les richesses et le luxe des temples du fils de Joseph, le Charpentier, ont augmenté les trésors de la république. La raison a fait disparaître le mensonge et les préjugés fanatiques inventés par des prêtres mercenaires pour servir les tyrans et forger des fers au peuple. Nos temples sont dédiés à la sainte raison et ne retentissent que des hymnes à la liberté. Nous y chantons joyeusement les triomphes de la Montagne. La République est sortie de son sein comme une onde pure. Qu'elle reste inébranlable jusqu'à la paix et nous serons heureux du bonheur de toute la France. »

> FEURTAS (présid.), ROUSSET (secrét.), Angen (secrét.).

15

Celle d'Angoulême écrit que dans moins d'une décade, elle a acquis les lumières nécessaires pour extraire de la terre cette matière inflammable, qui, apprendra aux tyrans coalisés, ce que peut le génie de la liberté (1).

[Angoulême, 18 vent. II] (2).

« Législateurs,

Un département qui se glorifie d'avoir déjà quatre fois bien mérité de la patrie, ne devait pas rester dans l'inaction lorsqu'il a vu que tous les bons citoyens étaient invités à s'occuper de la fabrication du salpêtre, pour porter les derniers coups à nos ennemis! Aussi les Charentais ne parlent-ils plus que de cette poudre formidable; Tous s'empressent de s'instruire dans l'art de la fabrique; ils font des progrès parce que l'amour de la liberté les dirige. Vous trouverez ci-joint l'extrait du procès-verbal de notre séance du 24 de ce mois qui prouve que rien n'est impossible aux républicains puisque dans l'espace d'une décade un génie bienfaisant leur apprend ce que des siècles de despotisme n'auraient pu leur enseigner. Vive la République, guerre aux tyrans, paix aux chaumières!»

DUROUMEAU (présid. épuré), DUVAL (secrét. épuré), Meslier (secrét.).

[Extrait du p.-v.; 24 vent. II].

Les agents du district qui ont assisté au cours théorique et pratique pour l'extraction

(1) P.V., XXXV, 142. Bin, 23 germ., 28 germ. (2° supplt), 30 germ. (2° supplt); Débats, n° 572, p. 407. (2) C 300, pl. 1057, p. 14 et 15.

du salpêtre, sont introduits; ils déposent sur le bureau un essai de leur premier travail; le commissaire instructeur monte à la tribune et dit.

Frères et amis,

Nous vous présentons les prémises du salpêtre fabriqué par les élèves du département et qui peuvent être rangés dans la classe des maîtres dans l'art de la fabrication du salpêtre; je dois à leur sagacité d'avoir, dans le moins d'une décade, acquis le talent de fabriquer les matières du volcan dont la lave brûlante embrasera et détruira les tyrans et despotes ennemis de l'égalité et de la liberté; trop heureux d'avoir été délégué parmi les Charentais pour leur transmettre l'art du principe constituant de la poudre sans laquelle nos fusils et nos canons ne seroient que des tubes inutiles; l'effort que font les républicains fran-çais fera époque dans les fastes des peuples qui veulent se rendre libres; ils connoîtront par nos efforts que le génie de la liberté indique aux peuples qui veulent s'en rendre dignes tous les moyens que la nature inspire à ses enfants. La nature dont vous rétablissez l'empire, vous offre tout le feu qu'elle recèle en son sein bienfaisant pour fonder et maintenir votre liberté; aidez son enfantement, animez les machines, électrisez la foudre même, exterminons les destructeurs de l'humanité et nous aurons bien mérité de notre patrie.

Blandeau, au nom des agents des poudres et salpêtres, a dit: Frères et amis, vous voyez au milieu de vous les agents des différents districts et les envoyés de quelques cantons de ce département, pour l'extraction du salpêtre. Leur cours de théorie et pratique est fini; ils ont cru qu'avant de se séparer pour travailler révolutionnairement au grand œuvre dont ils seront le poste avancé, il est de leur devoir de déclarer publiquement que s'ils possèdent quelques instructions, ils les doivent aux bons principes, à la démonstration claire et précise, et enfin à la patience républicaine du cⁿ Piat, leur instituteur; ils déposent sur le bureau du président de la société l'essai de leur travail, agréez-le, Frères et amis, comme un gage certain de leur zèle infatigable dans l'exploitation rapide de cette matière inflammable qui apprendra aux tyrans coalisés, et surtout à la perfide Albion ce que peut le génie de la liberté. Et toi, vertueux représentant d'une nation digne de sa haute destinée, dis à toute la Convention et à la République entière, que les Charentais ne cesseront de bien mériter de la patrie que quand le fleuve dont ils portent le nom, remontera à sa source.

Le président répond à ces hommes qui se livrent à l'étude du plus utile de tous les arts dans un moment où, un grand peuple est armé pour la défense de ses droits, que l'assem-blée voit avec le plus vif intérêt que dans le cours d'une décade, ils ont appris ce que, sous le règne de l'esclavage, on ne savoit qu'après un nombre d'années; vous voyez, dit-il, ce que peuvent des hommes animés de l'amour de la liberté. Continuez, Citoyens, des travaux aussi essentiels, allez dans vos districts respectifs, propager les connoissances que vous avez acquises, formez y des établissements, dirigez-

en les travaux, apprenez à vos concitoyens l'art d'extraire de la terre ce sel qui doit devenir funeste à tous nos ennemis, et vous aurez bien mérité de votre pays. L'assemblée arrête la mention civique de la démarche des agents du district et l'insertion des discours prononcés en leur nom, ainsi que la réponse du président.

P. c. c: Meslier, Duval, Duroumeau.

16

La municipalité de Verny (1) invite la Convention à rester à son poste, et annonce l'envoi de l'argenterie de l'église de cette commune (2).

17

Le citoyen Thoulet, notaire à Entrains, fait don à la patrie du montant de la liquidation de son office de notaire (3).

18

La commune de Saint-Aubin-du-Pavoil invite la Convention à rester à son poste; elle envoie l'argenterie et les cloches de son église au district (4).

[St-Aubin-du-Pavoil, 30 niv. II] (5).

« Quant la majeure partie des communes de la France, surtout celles des campagnes de ce département s'agitaient convulsivement en tous sens, pour traîner à la messe de leur curé constitutionnel, de leurs concitoyens qui n'aimaient ni leur culte public, ni leur ministre, en les maltraitant et les traitant d'aristocrates, pour ce prétendu délit politique; celle de St-Aubin-du-Pavoil, toute composée de laboureurs, contemplait d'un œil calme ces puérilités prétendues patriotes. Elle s'aperçut que les folies au'on exercait sur des citoyens plus civiques que ceux qui les tourmentaient, provenaient presque toujours d'une manière directe on indirecte du curé plus enragé que vraiement pa-

Cette commune eut aussi son curé constitutionnel; elle le reçut légalement et très tranquillement; il fût installé par sa municipalité en prêtant le premier serment qu'il eut fait de sa vie depuis la Révolution, ainsi qu'il le déclara publiquement. Ce prêtre de la loi voulut, à l'exemple de ses voisins, aussi intriguer parce qu'il prétendit que tous généralement devaient aveuglément assister à la messe. A la vérité, il n'y avait qu'environ moitié des ha-

⁽¹⁾ Départ^t de la Moselle. (2) P.V., XXXV, 142. Bⁱⁿ, 23 germ. et 30 germ. (2^e suppl^t); Débats, n° 572, p. 407. (3) P.V., XXXV, 142. Bⁱⁿ, 30 germ. (2^e suppl^t). (4) P.V., XXXV, 142. Bⁱⁿ, 23 germ.; Débats, n° 572 p. 407 572, p. 407. (5) C 297, pl. 1025, p. 29.